



Fort des Basses Perches

Compte rendu de la réunion du 22 septembre 2020 Atelier TRAVAUX

Participants : Mmes FADY, PAULUZZI, WEBER (Secrétaire Générale) et Mrs CROS, GROUBATCH (FNE), ALBERDA, VERNIER, BINOUX-REMY (Grand Belfort) et FOUSSERET.

Tour de table des nouveaux participants et écoute mutuelle des motivations de chacun et chacune à la contribution de ce GAS.

Si la première réunion du 9 septembre a balayé les enjeux généraux et énuméré des perspectives et vocations potentielles pour le Fort, cette réunion du 22, tout en étant totalement ouverte aux participants du GAS, est contrée sur la problématique TRAVAUX et particulièrement les travaux d'urgence.

PRÉSENTATION DE L'ENJEU TRAVAUX

Qui peut nous accompagner ?

Madame WEBER, secrétaire Générale de la commune, nous présente Monsieur François BINOUX-REMY du Grand Belfort, dont une des missions est d'accompagner et d'assister les communes dans leur maîtrise d'ouvrage de projets travaux. L'intervention est gracieuse de la part du Grand Belfort.

Monsieur BINOUX-REMY présente les possibilités de leur accompagnement pour les travaux du Fort.

Il énumère les étapes impératives pour le montage d'un marché travaux avec un maître d'œuvre qu'il conviendra de retenir (par la commission d'appel d'offre communale) ainsi que la procédure légale des marchés publics.

LA CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Phase 1 :

Il conviendra en premier lieu de valider les mesures dites d'urgences qui ne peuvent attendre la conclusion générale du GAS du Fort.

Il s'agit en particulier de la sécurisation du site (chutes de pierres, sécurité anti-intrusion ...), l'entretien et la maintenance des espaces naturels.

L'évocation des coûts généraux des travaux patrimoniaux (financés par la dotation de la fondation du Patrimoine et le loto « Bern ») a souligné l'intérêt de disposer préalablement sur le site de l'alimentation en eau et en électricité afin de baisser le chiffrage des entreprises pouvant intervenir.

La problématique de l'assainissement et des toilettes sera également à traiter en urgence.

Les cérémonies relatives au cent cinquantième du siège de Belfort sont également à intégrer dans cette mise à disposition des alimentations.

Il conviendrait ainsi d'ouvrir rapidement une première consultation pour cette première série d'interventions dites d'urgences et prioritaires.

A ce titre une rencontre avec les services Eaux et assainissement du Grand Belfort est à planifier très rapidement afin de balayer les différentes possibilités.

La perspective de l'apport financier des fondations privées a souligné également la pertinence déjà évoquée de faire du site un pôle de référence en terme d'insertion socio-professionnelle.



Fort des Basses Perches

Phase 2 :

Viendront ensuite les travaux du patrimoine propres du Fort, particulièrement la maçonnerie sur la batterie Ouest.

3 phases travaux (d'environ 60 000 € chacune) avaient été présentées dans le dossier adressé à la fondation du Patrimoine.

Ces travaux rentreront dans le deuxième marché qu'il conviendra d'établir, plus lourd car il nécessitera un programme de travaux, avant d'en cerner plus clairement le coût prévisionnel.

Diverses contraintes seront également à aborder, classification en ERP (Établissement Recevant du Public), sécurité incendie, accès et parking.

Ainsi le GAS Fort poursuivra ses travaux lors de sa prochaine réunion

Mercredi 7 octobre à la Maison Pour Tous

De 18h30 à 20h30

Réunion plénière

Port du masque obligatoire et distanciation sociale

Ordre du jour proposé

Points d'informations :

- Accueil des nouveaux participants aux GAS
- Rencontre avec la Fondation du Patrimoine et cérémonie de remise du chèque de 154 000 € (7/11/20)
- Rencontre avec les services du Grand Belfort (Eau Assainissement)
- Le cent cinquantième de l'anniversaire du siège de BELFORT (et Danjoutin) 1870 – 1871 incidences sur le Fort des Basses Perches et engagement communal.

Poursuite de la réflexion

Perspectives et vocations pour le Fort

Le site pourrait être un site ouvert à diverses activités et devenir un lieu de vie et de rencontres

- Lieu de mémoire évidemment avec préservation et entretien de son patrimoine militaire et mise à disposition de cérémonies mémorielles et militaires.
- Lieu de visite touristique en partenariat avec Belfort – Tourisme.
- Lieu de production original, champignonnière de FNE, miel des Reines de Perches et peut être un jour de truffes.
- Lieu de rencontres festives et d'expositions culturelles initiées par la commune
- Lieu de location pour rassemblements privés et familiaux.
- Lieu de rencontre et de fraîcheur pour publics sensibles aux canicules
- Vocation pour en faire un site de solidarité au titre de l'économie sociale et solidaire et des chantiers d'insertion ainsi que l'EPIDE.